

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL LE CHEFRESNE

LE 27 janvier 2010

Etaients présents : Jean-Claude BOSSARD, Jacques DESMONTS, Roland DUVAL, Yohann LEROUTIER, Jean-Claude LEBRUN, Valérie MORIN, Yannick LARSONNEUR, Jacqueline ENGUEHARD, Patrick JEAN.

Absent non excusé : Daniel BRULE

Assistait : Stéphane CARRE

Lecture du compte rendu du 26 novembre 2009 par Valérie MORIN accepté à l'unanimité après quelques remarques :

Yohann LEROUTIER précise que le fait de s'adresser au site de la CCCP ne s'agissait pas d'un oubli du site de Le Chefresne mais d'une mauvaise compréhension avec Stéphane CARRE.

Jean-Claude BOSSARD informe qu'il n'est plus utile de faire une étude pour les panneaux photovoltaïques et que l'appel d'offre est lancé jusqu'au 12 février 2010 (ce sont les entreprises qui se chargeront de l'étude).

Les emprunts en cours correspondent tous aux travaux de la mairie, de la voirie communale et de la salle polyvalente – travaux avant 2001.

Désignation d'un secrétaire de séance

Valérie MORIN est proposée secrétaire de séance ; Accepté à l'unanimité.

I – ASSAINISSEMENT

Suite à la rencontre avec la SAFER, le terrain pour le lotissement ne suscite pas l'intervention de la SAFER puisque en zone constructible de la carte communale.

Cependant pour l'achat du terrain pour l'assainissement, 3 choix sont proposés :

- Notification simple (gratuit +intervention du notaire+2mois d'attente)
- Rétrocession par la SAFER (5% du montant de l'achat mais garantie de l'acquisition)
- Notification anticipée (Coût 143,52 €+1 mois d'attente avec obligation de passer avec un notaire).

Intervention de Yannick LARSONNEUR : Il demande au conseil si le tarif leur convient sachant que la vente d'une terre agricole coûte 7 500 € par ha soit pour le terrain de 2,5 ha : 20 000 €+ 1 000 € de frais ; total 21 000 € alors que les propriétaires sont vendeurs à 26 000+ les frais 4 600 € soit coût de l'opération : 30 600 €.

Jean-Claude BOSSARD confirme que les propriétaires sont vendeurs à ce prix-là et que la commune doit absolument trouver un terrain pour l'assainissement !

Il est important de signaler également que les frais de notaire sont moins chers si l'on passe par la SAFER.

De plus, une étude va être menée pour une proposition d'échange de terrain inutile pour l'assainissement à Michel MESNIL via la SAFER et le syndicat d'eau dans le cadre du périmètre de protection du captage d'eau.

Le conseil accepte la notification rétrocession par la SAFER.

Une négociation est demandée par le conseil : négocier la baisse du prix de vente à hauteur du montant des 5 % des frais.

II – ENTRETIEN DU BOURG

Les tarifs de 2010 restent les mêmes que 2009 soient :

3 610 € pour la tonte (15 passages)

5 400 € de désherbage (15 passages)

640 € taille de haies

Le conseil demande que pour le même tarif le talus de la salle polyvalente soit tondu d'autant plus qu'une haie a été oubliée l'année 2009.

Le conseil accepte à l'unanimité.

III – PERSONNEL COMMUNAL

3.1. Stéphane a réussi sa titularisation, félicitation du conseil municipal ! JCB demande au conseil de valider cette titularisation avec l'installation d'un régime indemnitaire.

Demande à Stéphane CARRE de quitter la séance pour le débat

- Création d'un poste de rédacteur

Le conseil à l'unanimité valide le poste de rédacteur de Stéphane Carré.

- 3.2. Installation d'un régime indemnitaire

Le salaire brut annuel de Stéphane Carré est de 10 310 €, si validation et deux heures supplémentaires, il sera de 13 397 €.

Le conseil accepte à l'unanimité et fait rentrer Stéphane CARRE

IV – ENQUETE PUBLIQUE : EARL LA FIEFFE

Yannick LARSONNEUR a étudié le dossier et fait un résumé au conseil :

Mr et MME Lebouvier de La Colombe : Nouvelle entité, nouvelle mise aux normes, nouveaux bâtiments, total de 2 133 Animaux.

Vote à bulletin secret : 6 oui et 3 non.

V – ELECTIONS

- 5.1. Composition du bureau de vote des 14 et 21 mars

Le 14 mars : Patrick JEAN, Jean-Claude LEBRUN, Yannick LARSONNEUR, Jacques DESMONTS, Daniel BRULE, Jean-Claude BOSSARD

Le 21 mars : Valérie MORIN, Roland DUVAL, Yohann LEROUTIER, Jacqueline ENGUEHARD, Jean-Claude BOSSARD

VI – COMMUNAUTE DE COMMUNES

- 6.1. Débat sur l'évolution des compétences de la CCCP

La priorité des priorités aujourd'hui est de travailler au rapprochement avec d'autres collectivités afin de ne pas subir un mariage de force dans le cadre de la réforme des collectivités. La rénovation de nos locaux communautaires sans connaître notre avenir apparaît inopportune.

Propositions déjà faites depuis 2001 mais jamais prises en compte :

1. Compétences scolaires et jeunesse
2. Voiries d'intérêt communautaire
3. Pôle secrétariat communautaire
4. Plan climat et agenda 21
5. Entretien des bourgs

Remarque : si la plupart des compétences proposées ne sont pas de nouvelles compétences, il nous paraît important de considérer les économies d'échelles qu'elles peuvent générer ainsi qu'une vraie dynamique de territoire.

VII – REFLEXION SUR LA MANCHE EN 2025

Demande de proposition par le Conseil général : Comment voyons-nous l'avenir de La Manche d'ici 2025 ?

Réponse du conseil :

Pas de THT, de nucléaire et de charbon, garder une agriculture paysanne, un aménagement de territoire cohérent, des services publics de proximité avec des choix prioritaires (des collèges au lieu des EPR) etc... ; Mais avant de penser à l'avenir, le conseil suggère de gérer le quotidien en s'occupant de la neige quand celle-ci s'invite dans notre département. Provoquant le blocage de notre économie et des services de santé .

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- Les parents d'élèves de Le Chefresne ont décidé lors de leur dernière AG d'acquérir un jeu extérieur d'un montant de 1 950 € HT et demande à la mairie d'effectuer cet achat en échange d'une subvention du même montant (cela permettra à l'association d'économiser la TVA).

Le conseil accepte à l'unanimité.

- Eglise : lecture des devis envoyés par la société de contrôle des cloches pour une mise aux normes (11708,84€). Pas retenus car pas le budget pour cela.
- Vote du budget le lundi 8 février à 16 heures.
- Vœux de la CCCP ce jeudi 28 janvier à 20 h 30.
- Jacques DESMONTS explique que pour sable du terrain de tennis, il a téléphoné à l'entreprise Bernasconi, à la mairie de Bréhal, de Saint-Pair pour s'entendre dire que ces derniers le faisaient venir de Hollande et que ça coûte très cher !
- La dernière poubelle du bourg sera enlevée pour éviter les dépôts sauvages.
- Visualisation des photos du « chiquetage » de la haie du cimetière des protestants ; Le conseil décide de porter plainte, à l'unanimité, pour dégradation du cimetière, avec envoi du double aux monuments historiques, à la communauté protestante et à l'association de valorisation du patrimoine en Val de Sienne.

Fin de la réunion à 22 h 30.